

**EPCI A VOCATIONS MULTIPLES dont la population est de 3500 habitants
et plus - C.C THIERS DORE ET MONTAGNE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007071200159

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE THIERS

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	36
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	40
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	41
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	42
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	46
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	48
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	49

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-11 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'est cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
15315882.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	574.34	
2	Produit des impositions directes/population	318.68	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	571.52	
4	Dépenses d'équipement brut/population	250.71	
5	Encours de dette/population	42.50	
6	DGF/population	95.63	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.26	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.01	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.44	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.07	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****VUE D'ENSEMBLE****A1****FUNCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	24 009 113,20	22 138 624,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 870 489,20
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FUNCTIONNEMENT (3)		24 009 113,20	24 009 113,20

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	10 039 304,48	11 032 352,03
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	139 500,89	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 853 546,66	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		11 032 352,03	11 032 352,03

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		35 041 465,23	35 041 465,23
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 937 306,88	0,00	2 869 473,17	2 869 473,17	2 869 473,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 624 000,00	0,00	5 789 500,00	5 789 500,00	5 789 500,00
014	Atténuations de produits	10 739 321,55	0,00	10 572 793,00	10 572 793,00	10 572 793,00
65	Autres charges de gestion courante	2 027 583,10	0,00	2 717 986,00	2 717 986,00	2 717 986,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		21 328 211,53	0,00	21 949 752,17	21 949 752,17	21 949 752,17
66	Charges financières	34 532,62	0,00	25 505,83	25 505,83	25 505,83
67	Charges exceptionnelles	83 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	339 509,87		80 640,00	80 640,00	80 640,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		21 785 254,02	0,00	22 070 898,00	22 070 898,00	22 070 898,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 100 000,00		1 255 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	650 000,00		683 215,20	683 215,20	683 215,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 750 000,00		1 938 215,20	1 938 215,20	1 938 215,20
TOTAL		23 535 254,02	0,00	24 009 113,20	24 009 113,20	24 009 113,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**24 009 113,20****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	185 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 073 037,00	0,00	2 667 040,00	2 667 040,00	2 667 040,00
73	Impôts et taxes	13 750 529,00	0,00	12 875 160,00	12 875 160,00	12 875 160,00
74	Dotations et participations	5 239 252,31	0,00	6 060 489,00	6 060 489,00	6 060 489,00
75	Autres produits de gestion courante	15 350,00	0,00	9 735,00	9 735,00	9 735,00
Total des recettes de gestion courante		21 263 168,31	0,00	21 862 424,00	21 862 424,00	21 862 424,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 263 268,31	0,00	21 962 524,00	21 962 524,00	21 962 524,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 100,00		176 100,00	176 100,00	176 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		86 100,00		176 100,00	176 100,00	176 100,00
TOTAL		21 349 368,31	0,00	22 138 624,00	22 138 624,00	22 138 624,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 870 489,20**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**24 009 113,20****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****1 762 115,20**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

063-200070712-20210310-20210310_37-DE

Regu le 17/03/2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 257 084,00	6 120,00	6 779 400,36	6 779 400,36	6 785 520,36
204	Subventions d'équipement versées	260 266,00	1 320,00	348 303,00	348 303,00	349 623,00
21	Immobilisations corporelles	295 107,15	26 446,61	637 824,70	637 824,70	664 271,31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 600 000,00	105 614,28	1 868 600,00	1 868 600,00	1 974 214,28
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 412 457,15	139 500,89	9 634 128,06	9 634 128,06	9 773 628,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 000,00	0,00	110 750,00	110 750,00	110 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 275,00	0,00	4 350,00	4 350,00	4 350,00
020	Dépenses imprévues	134 464,45		113 976,42	113 976,42	113 976,42
	Total des dépenses financières	249 239,45	0,00	229 076,42	229 076,42	229 076,42
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 661 696,60	139 500,89	9 863 204,48	9 863 204,48	10 002 705,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 100,00		176 100,00	176 100,00	176 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	86 100,00		176 100,00	176 100,00	176 100,00
	TOTAL	3 747 796,60	139 500,89	10 039 304,48	10 039 304,48	10 178 805,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**853 546,66**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**11 032 352,03****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 717 796,60	0,00	3 439 339,28	3 439 339,28	3 439 339,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00	3 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 717 796,60	0,00	7 239 339,28	7 239 339,28	7 239 339,28
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	278 000,00	0,00	860 000,00	860 000,00	860 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	287 692,39	0,00	993 047,55	993 047,55	993 047,55
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	1 750,00	1 750,00	1 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	567 692,39	0,00	1 854 797,55	1 854 797,55	1 854 797,55
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 285 488,99	0,00	9 094 136,83	9 094 136,83	9 094 136,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 100 000,00		1 255 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	650 000,00		683 215,20	683 215,20	683 215,20
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 750 000,00		1 938 215,20	1 938 215,20	1 938 215,20

063-200070712-20210310-20210310_37-DF

Regu le 17

Chap 2021	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		4 035 488,99	0,00	11 032 352,03	11 032 352,03	11 032 352,03

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 032 352,03
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 762 115,20
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 869 473,17		2 869 473,17
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 789 500,00		5 789 500,00
014	Atténuations de produits	10 572 793,00		10 572 793,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 717 986,00		2 717 986,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	25 505,83	0,00	25 505,83
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	683 215,20	683 215,20
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 640,00		80 640,00
023	Virement à la section d'investissement		1 255 000,00	1 255 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		22 070 898,00	1 938 215,20	24 009 113,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**24 009 113,20**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	71 100,00	71 100,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	110 750,00	0,00	110 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	6 785 520,36	0,00	6 785 520,36
204	Subventions d'équipement versées	349 623,00	0,00	349 623,00
21	Immobilisations corporelles (6)	664 271,31	0,00	664 271,31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 974 214,28	15 000,00	1 989 214,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 350,00	0,00	4 350,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		90 000,00	90 000,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	113 976,42		113 976,42
Dépenses d'investissement – Total		10 002 705,37	176 100,00	10 178 805,37

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**853 546,66**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**11 032 352,03**

063-200070712-20210310-20210310_37-DE
Regu le 17/03/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	250 000,00		250 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 667 040,00		2 667 040,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		15 000,00	15 000,00
73	Impôts et taxes	12 875 160,00		12 875 160,00
74	Dotations et participations	6 060 489,00		6 060 489,00
75	Autres produits de gestion courante	9 735,00	0,00	9 735,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	71 100,00	71 200,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	100 000,00	0,00	100 000,00
79	Transferts de charges		90 000,00	90 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		21 962 524,00	176 100,00	22 138 624,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**1 870 489,20**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**24 009 113,20**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	860 000,00	0,00	860 000,00
13	Subventions d'investissement	3 439 339,28	0,00	3 439 339,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 801 750,00	0,00	3 801 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		650 000,00	650 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		33 215,20	33 215,20
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 255 000,00	1 255 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		8 101 089,28	1 938 215,20	10 039 304,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068**993 047,55**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**11 032 352,03**

063-200070712-20210310-20210310_37-DE
Regu le 17/03/2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 937 306,88	2 869 473,17	2 869 473,17
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	69 480,00	107 950,00	107 950,00
60611	Eau et assainissement	44 690,00	38 400,00	38 400,00
60612	Energie - Electricité	157 220,00	145 650,00	145 650,00
60621	Combustibles	76 700,00	87 500,00	87 500,00
60622	Carburants	30 400,00	19 400,00	19 400,00
60623	Alimentation	119 375,00	103 695,00	103 695,00
60624	Produits de traitement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	11 380,00	11 280,00	11 280,00
60631	Fournitures d'entretien	38 870,00	49 950,00	49 950,00
60632	Fournitures de petit équipement	74 266,00	79 015,00	79 015,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	3 600,00	3 650,00	3 650,00
6064	Fournitures administratives	32 465,00	38 765,00	38 765,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	250,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	16 510,00	15 560,00	15 560,00
6068	Autres matières et fournitures	3 800,00	23 000,00	23 000,00
6078	Autres marchandises	1 500,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats de prestations de services	620 310,10	458 835,00	458 835,00
6122	Crédit-bail mobilier	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6132	Locations immobilières	56 412,00	48 702,00	48 702,00
6135	Locations mobilières	15 866,00	20 367,00	20 367,00
614	Charges locatives et de copropriété	13 320,00	15 160,00	15 160,00
61521	Entretien terrains	57 700,00	62 600,00	62 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	46 500,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	18 000,00	18 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 400,00	3 800,00	3 800,00
61551	Entretien matériel roulant	6 360,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 200,00	13 300,00	13 300,00
6156	Maintenance	137 678,00	155 463,00	155 463,00
6161	Multirisques	29 775,00	126 000,00	126 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	200,00	200,00
617	Etudes et recherches	47 040,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 650,00	2 939,00	2 939,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 120,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	73 800,00	87 600,00	87 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	950,00	650,00	650,00
6228	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	4 650,00	9 550,00	9 550,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	32 500,00	30 900,00	30 900,00
6237	Publications	11 000,00	25 000,00	25 000,00
6238	Divers	5 680,00	5 300,00	5 300,00
6247	Transports collectifs	69 060,00	53 600,00	53 600,00
6248	Divers	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6251	Voyages et déplacements	20 700,00	750,00	750,00
6256	Missions	1 400,00	10 500,00	10 500,00
6257	Réceptions	17 360,00	18 530,00	18 530,00
6261	Frais d'affranchissement	18 340,00	15 340,00	15 340,00
6262	Frais de télécommunications	45 945,00	45 000,00	45 000,00
627	Services bancaires et assimilés	350,00	370,00	370,00
6281	Concours divers (cotisations)	533 352,78	498 239,17	498 239,17
6283	Frais de nettoyage des locaux	12 000,00	9 875,00	9 875,00
62873	Remb. frais au CCAS	0,00	3 720,00	3 720,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	125 220,00	163 363,00	163 363,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	8 577,00	15 300,00	15 300,00
6288	Autres services extérieurs	79 185,00	73 405,00	73 405,00
63512	Taxes foncières	25 000,00	30 000,00	30 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 100,00	1 300,00	1 300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 624 000,00	5 789 500,00	5 789 500,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	62 000,00	31 400,00	31 400,00
6218	Autre personnel extérieur	49 520,00	51 500,00	51 500,00
6331	Versement mobilité	0,00	12 297,00	12 297,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 125,00	16 293,00	16 293,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 360,00	46 360,00	46 360,00

AR PREFECTURE C.C THIERS DORÉ ET MONTAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

063-200070712-20210310-20210310_37_DF

Regu	le 1 ^{er} Chap/2021	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		a.4 (1)			
6338		Autres impôts, taxes sur rémunérations	68,00	0,00	0,00
64111		Rémunération principale titulaires	2 285 578,00	2 222 714,00	2 222 714,00
64112		NBI, SFT, indemnité résidence	65 456,00	57 274,00	57 274,00
64116		Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	13 005,00	13 005,00
64118		Autres indemnités titulaires	440 054,00	419 842,00	419 842,00
64131		Rémunérations non tit.	818 688,00	951 311,00	951 311,00
64136		Indemnités préavis, licenciement non tit	23 862,00	0,00	0,00
64138		Autres indemnités non tit.	0,00	953,00	953,00
64168		Autres emplois d'insertion	8 699,00	11 614,00	11 614,00
6417		Rémunérations des apprentis	0,00	5 763,00	5 763,00
6451		Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	656 487,00	662 873,00	662 873,00
6453		Cotisations aux caisses de retraites	729 030,00	723 256,00	723 256,00
6454		Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	33 413,00	38 328,00	38 328,00
6455		Cotisations pour assurance du personnel	165 760,00	307 677,00	307 677,00
6458		Cotis. aux autres organismes sociaux	10 000,00	18 540,00	18 540,00
6474		Versement aux autres oeuvres sociales	41 400,00	30 000,00	30 000,00
6475		Médecine du travail, pharmacie	25 500,00	28 500,00	28 500,00
6478		Autres charges sociales diverses	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6488		Autres charges	10 000,00	10 000,00	10 000,00
014		Atténuations de produits	10 739 321,55	10 572 793,00	10 572 793,00
7391178		Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	78 894,55	10 000,00	10 000,00
739211		Attributions de compensation	9 700 000,00	9 657 366,00	9 657 366,00
739212		Dotation de solidarité communautaire	300 000,00	300 000,00	300 000,00
739221		FNGIR	220 427,00	220 427,00	220 427,00
739223		Fonds péréquation ress. com. et intercom	440 000,00	385 000,00	385 000,00
65		Autres charges de gestion courante	2 027 583,10	2 717 986,00	2 717 986,00
651		Redevances pour licences, logiciels, ...	11 060,00	0,00	0,00
6512		Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	11 260,00	11 260,00
6518		Autres	0,00	850,00	850,00
6531		Indemnités	168 000,00	166 000,00	166 000,00
6532		Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533		Cotisations de retraite	8 000,00	9 000,00	9 000,00
6534		Cotis. de sécurité sociale - part patron	30 900,00	18 100,00	18 100,00
6535		Formation	6 600,00	6 600,00	6 600,00
6541		Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542		Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65548		Autres contributions	9 835,00	7 230,00	7 230,00
657341		Subv. fonct. Communes du GFP	51 200,00	191 200,00	191 200,00
657358		Subv. fonct. Autres groupements	475 192,00	475 192,00	475 192,00
657362		Subv. fonct. CCAS	400 000,00	430 000,00	430 000,00
657363		Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	379 298,10	837 358,00	837 358,00
65738		Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	2 700,00	2 700,00
6574		Subv. fonct. Associat°, personnes privée	484 198,00	559 196,00	559 196,00
656		Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)			21 328 211,53	21 949 752,17	21 949 752,17
66		Charges financières (b)	34 532,62	25 505,83	25 505,83
66111		Intérêts réglés à l'échéance	34 000,00	34 000,00	34 000,00
66112		Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 467,38	-10 494,17	-10 494,17
6615		Intérêts comptes courants et de dépôts	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6618		Intérêts des autres dettes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
67		Charges exceptionnelles (c)	83 000,00	15 000,00	15 000,00
673		Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	5 000,00	5 000,00
678		Autres charges exceptionnelles	82 000,00	10 000,00	10 000,00
68		Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022		Dépenses imprévues (e)	339 509,87	80 640,00	80 640,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e			21 785 254,02	22 070 898,00	22 070 898,00
023		Virement à la section d'investissement	1 100 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
042		Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	650 000,00	683 215,20	683 215,20
6811		Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	650 000,00	650 000,00	650 000,00
6812		Dot. amort. et prov. Charges à répartir	0,00	33 215,20	33 215,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 750 000,00	1 938 215,20	1 938 215,20
043		Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 750 000,00	1 938 215,20	1 938 215,20
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			23 535 254,02	24 009 113,20	24 009 113,20

+

063-200070712-20210310-20210310_37-DE

Regu	le 1 ^{er} Chap/2021	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		art (1)			
RESTES A REALISER N-1 (11)					0,00
					+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)					0,00
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					24 009 113,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 915,96
Montant des ICNE de l'exercice N-1	4 411,50
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 494,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	185 000,00	250 000,00	250 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	185 000,00	185 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 073 037,00	2 667 040,00	2 667 040,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	48 000,00	62 385,00	62 385,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	14 400,00	10 900,00	10 900,00
7066	Redevances services à caractère social	228 370,00	194 000,00	194 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	161 250,00	156 500,00	156 500,00
70688	Autres prestations de services	50 000,00	40 000,00	40 000,00
7078	Autres marchandises	5 400,00	21 785,00	21 785,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	100,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	522 000,00	829 276,00	829 276,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	51 600,00	150 765,00	150 765,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	34 300,00	31 500,00	31 500,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	940 087,00	1 155 904,00	1 155 904,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 630,00	13 025,00	13 025,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	400,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	13 750 529,00	12 875 160,00	12 875 160,00
73111	Impôts directs locaux	10 490 000,00	4 740 000,00	4 740 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 915 000,00	1 770 000,00	1 770 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	456 000,00	502 000,00	502 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	203 000,00	226 000,00	226 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73211	Attribution de compensation	41 000,00	41 642,00	41 642,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	330 000,00	395 000,00	395 000,00
7338	Autres taxes	215 529,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	152 318,00	152 318,00
7362	Taxes de séjour	70 000,00	40 000,00	40 000,00
7382	Fraction de TVA	0,00	4 978 200,00	4 978 200,00
74	Dotations et participations	5 239 252,31	6 060 489,00	6 060 489,00
74124	Dotation d'intercommunalité	430 000,00	515 000,00	515 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	3 230 000,00	3 160 000,00	3 160 000,00
744	FCTVA	1 500,00	1 000,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	68 500,00	94 305,00	94 305,00
7472	Participat° Régions	35 577,50	9 000,00	9 000,00
7473	Participat° Départements	36 200,00	3 000,00	3 000,00
74748	Participat° Autres communes	10 281,94	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	872 192,87	760 602,00	760 602,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	12 500,00	12 000,00	12 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	55 000,00	1 043 727,00	1 043 727,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 500,00	421 855,00	421 855,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	445 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 350,00	9 735,00	9 735,00
752	Revenus des immeubles	15 350,00	9 735,00	9 735,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		21 263 168,31	21 862 424,00	21 862 424,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100,00	100,00	100,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	100,00	100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 263 268,31	21 962 524,00	21 962 524,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	86 100,00	176 100,00	176 100,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	15 000,00	15 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	71 100,00	71 100,00	71 100,00
791	Transferts charges de gestion courante	0,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 100,00	176 100,00	176 100,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 349 368,31	22 138 624,00	22 138 624,00

063-200070712-20210310-20210310_37-DE

Regu	le Chap/3/2021 art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
------	--------------------------	-------------	---	-------------------------------	----------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 870 489,20
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 009 113,20
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 257 084,00	6 779 400,36	6 779 400,36
2031	Frais d'études	1 228 784,00	6 749 400,36	6 749 400,36
2051	Concessions, droits similaires	28 300,00	30 000,00	30 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	260 266,00	348 303,00	348 303,00
204121	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	0,00	100 000,00	100 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	42 775,00	47 512,00	47 512,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	70 000,00	53 300,00	53 300,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	147 491,00	147 491,00	147 491,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	295 107,15	637 824,70	637 824,70
2111	Terrains nus	20 000,00	24 000,00	24 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	61 000,00	102 000,00	102 000,00
2135	Installations générales, agencements	4 000,00	53 000,00	53 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	5 400,00	5 400,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	33 400,00	67 800,00	67 800,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	3 000,00	3 000,00
21738	Autres constructions (mise à dispo)	25 000,00	1 500,00	1 500,00
2181	Installat° générales, agencements	27 000,00	6 000,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	38 650,00	38 650,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 500,00	46 750,44	46 750,44
2184	Mobilier	49 243,54	45 921,00	45 921,00
2188	Autres immobilisations corporelles	61 963,61	243 803,26	243 803,26
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 600 000,00	1 868 600,00	1 868 600,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	1 540 000,00	1 608 600,00	1 608 600,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	55 000,00	210 000,00	210 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 412 457,15	9 634 128,06	9 634 128,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	109 000,00	110 750,00	110 750,00
1641	Emprunts en euros	103 874,00	104 920,00	104 920,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 750,00	1 750,00
1678	Autres emprunts et dettes	3 126,00	4 080,00	4 080,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 500,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	1 500,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 275,00	4 350,00	4 350,00
27638	Créance Autres établissements publics	4 275,00	4 350,00	4 350,00
020	Dépenses imprévues	134 464,45	113 976,42	113 976,42
Total des dépenses financières		249 239,45	229 076,42	229 076,42
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 661 696,60	9 863 204,48	9 863 204,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	86 100,00	176 100,00	176 100,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	71 100,00	71 100,00	71 100,00
13911	Etat et établissements nationaux	17 779,98	3 029,00	3 029,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	14 464,12	40 250,00	40 250,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	28 652,17	21 295,00	21 295,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	1 561,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	73,00	73,00	73,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	503,00	503,00	503,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 066,73	5 950,00	5 950,00
	Charges transférées (9)	15 000,00	105 000,00	105 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 000,00	15 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		86 100,00	176 100,00	176 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 747 796,60	10 039 304,48	10 039 304,48

+

063-200070712-20210310-20210310_37-DF

Regu	Chap./art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				RESTES A REALISER N-1 (11)	139 500,89
					+
				D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	853 546,66
					=
				TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 032 352,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 717 796,60	3 439 339,28	3 439 339,28
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	887 040,00	202 595,00	202 595,00
1312	Subv. transf. Régions	350 686,00	1 500,00	1 500,00
1313	Subv. transf. Départements	73 070,60	25 510,00	25 510,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	12 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	395 000,00	21 211,28	21 211,28
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	892 763,00	892 763,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	962 760,00	962 760,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	895 000,00	895 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	438 000,00	438 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 800 000,00	3 800 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 717 796,60	7 239 339,28	7 239 339,28
10	Dotations, fonds divers et réserves	565 692,39	1 853 047,55	1 853 047,55
10222	FCTVA	278 000,00	860 000,00	860 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	287 692,39	993 047,55	993 047,55
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	1 750,00	1 750,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		567 692,39	1 854 797,55	1 854 797,55
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 285 488,99	9 094 136,83	9 094 136,83
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 100 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	650 000,00	683 215,20	683 215,20
28031	Frais d'études	57 100,00	63 612,00	63 612,00
28033	Frais d'insertion	425,00	99,00	99,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	25 900,00	31 089,00	31 089,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	42 735,00	42 733,00	42 733,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	69,00	69,00	69,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	345,00	341,00	341,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	845,00	844,00	844,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	72 500,00	37 295,00	37 295,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	26 249,00	26 249,00
28051	Concessions et droits similaires	31 800,00	7 842,00	7 842,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	650,00	647,00	647,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 840,00	7 279,00	7 279,00
281318	Autres bâtiments publics	44 245,00	21 447,00	21 447,00
28132	Immeubles de rapport	24 000,00	23 994,00	23 994,00
28135	Installations générales, agencements, ..	33 010,00	69 189,00	69 189,00
28138	Autres constructions	17 165,00	17 162,00	17 162,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	515,00	634,00	634,00
28151	Réseaux de voirie	60 695,00	60 040,00	60 040,00
28152	Installations de voirie	4 240,00	4 236,00	4 236,00
281532	Réseaux d'assainissement	24 850,00	21 870,00	21 870,00
281561	Matériel roulant	180,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	95,00	95,00	95,00
281571	Matériel roulant	2 660,00	4 535,00	4 535,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 615,00	960,00	960,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 430,00	5 888,00	5 888,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	11 305,00	11 302,00	11 302,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	5 115,00	2 608,00	2 608,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	12 720,00	1 653,00	1 653,00

Regu	Le Chapitre (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281751		Réseaux de voirie (m. à dispo)	156,00	156,00	156,00
281758		Autres installat°, matériel (m. à dispo)	10 295,00	226,00	226,00
281788		Autres immo. corporelles (m. à dispo)	176,00	0,00	0,00
28181		Installations générales, aménagt divers	1 910,00	14 917,00	14 917,00
28182		Matériel de transport	25 520,00	23 139,00	23 139,00
28183		Matériel de bureau et informatique	46 855,00	48 864,00	48 864,00
28184		Mobilier	7 895,00	31 114,00	31 114,00
28188		Autres immo. corporelles	69 144,00	67 872,00	67 872,00
4815		Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00	33 215,20	33 215,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 750 000,00	1 938 215,20	1 938 215,20
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE			1 750 000,00	1 938 215,20	1 938 215,20
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			4 035 488,99	11 032 352,03	11 032 352,03

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 032 352,03
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

063-200070712-20210310-20210310_37-DE

Regu le 17/03/2021

III - VOTE DU BUDGET**III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	366 387	713 985	0	34 165	3 000	6 618 694	0	154 360	1 500	164 296	1 806 816	9 863 204
- Equipements municipaux (2)		690 985	0	34 165	3 000	6 614 614	0	152 610	1 500	164 296	1 624 654	9 285 825
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		23 000	0	0	0	0	0	0	0	0	177 812	348 303
- Opérations financières	366 387											366 387
Dépenses d'ordre	0											176 100
Total dépenses de l'exercice	366 387	825 685	0	34 165	3 000	6 635 749	0	154 360	1 500	200 445	1 818 012	10 039 304
RAR N-1 et reports	853 547	119 747	0	8 622	0	7 362	0	0	0	1 320	2 450	993 048
Total cumulé dépenses d'investissement	1 219 934	945 432	0	42 788	3 000	6 643 111	0	154 360	1 500	201 765	1 820 462	11 032 352

RECETTES

Total recettes de l'exercice	2 597 939	1 704 052	0	0	1 500	6 055 746	0	9 250	0	35 510	628 355	11 032 352
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	2 597 939	1 704 052	0	0	1 500	6 055 746	0	9 250	0	35 510	628 355	11 032 352

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	12 637 984	6 797 493	0	473 965	114 270	690 127	890 698	119 678	3 000	1 401 444	880 454	24 009 113
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	12 637 984	6 797 493	0	473 965	114 270	690 127	890 698	119 678	3 000	1 401 444	880 454	24 009 113

RECETTES

Total recettes de l'exercice	18 127 742	709 094	0	1 157 985	72 400	526 802	360 500	490 000	550	513 276	180 275	22 138 624
RAR N-1 et reports	1 870 489	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 870 489
Total cumulé recettes de fonctionnement	19 998 231	709 094	0	1 157 985	72 400	526 802	360 500	490 000	550	513 276	180 275	24 009 113

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		366 387	945 432	0	42 788	3 000	6 643 111	0	154 360	1 500	201 765	1 820 462	10 178 805
Dépenses réelles		366 387	833 732	0	42 788	3 000	6 626 056	0	154 360	1 500	165 616	1 809 266	10 002 705
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	113 976	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	113 976
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	104 920	0	0	0	0	4 080	0	1 750	0	0	0	110 750
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	26 120	0	0	0	6 500 000	0	0	0	59 296	200 104	6 785 520
204	Subventions d'équipement versées	147 491	23 000	0	0	0	0	0	0	0	1 320	177 812	349 623
21	Immobilisations corporelles	0	261 698	0	40 088	3 000	111 976	0	152 610	1 500	26 400	67 000	664 271
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	522 914	0	2 700	0	10 000	0	0	0	78 600	1 360 000	1 974 214
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 350	4 350
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	111 700	0	0	0	17 055	0	0	0	36 149	11 196	176 100
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	111 700	0	0	0	17 055	0	0	0	36 149	11 196	176 100
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		2 597 939	1 704 052	0	0	1 500	6 055 746	0	9 250	0	35 510	628 355	11 032 352
Recettes réelles		993 048	1 375 263	0	0	1 500	6 051 211	0	9 250	0	35 510	628 355	9 094 137
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	993 048	860 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 853 048
13	Subventions d'investissement	0	515 263	0	0	1 500	2 251 211	0	7 500	0	35 510	628 355	3 439 339

Regu le 17/03/2021

01

Opérations

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	3 800 000	0	1 750	0	0	0	3 801 750
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 604 891	328 789	0	0	0	4 535	0	0	0	0	0	1 938 215
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 255 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 255 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	349 891	328 789	0	0	0	4 535	0	0	0	0	0	683 215
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		12 637 984	6 797 493	0	473 965	114 270	690 127	890 698	119 678	3 000	1 401 444	880 454	24 009 113
Dépenses réelles		10 699 769	6 797 493	0	473 965	114 270	690 127	890 698	119 678	3 000	1 401 444	880 454	22 070 898
011	Charges à caractère général	22 830	757 143	0	279 765	86 370	668 127	47 970	119 678	3 000	467 692	416 898	2 869 473
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	5 759 700	0	4 100	0	2 000	0	0	0	22 000	1 700	5 789 500
014	Atténuations de produits	10 572 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 572 793
022	Dépenses imprévues	80 640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 640
65	Autres charges de gestion courante	0	264 650	0	190 100	27 900	20 000	842 728	0	0	911 752	460 856	2 717 986
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	23 506	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	25 506
67	Charges exceptionnelles	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		1 938 215	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 938 215
023	Virement à la section d'investissement	1 255 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 255 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	683 215	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	683 215
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-----------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	--	------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		18 127 742	709 094	0	1 157 985	72 400	526 802	360 500	490 000	550	513 276	180 275	22 138 624
Recettes réelles		18 127 742	547 994	0	1 157 985	72 400	511 802	360 500	490 000	550	513 276	180 275	21 962 524
013	Atténuations de charges	0	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	243 954	0	1 157 985	9 400	155 000	360 500	93 200	550	506 276	140 175	2 667 040
73	Impôts et taxes	12 835 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40 000	12 875 160
74	Dotations et participations	5 192 582	44 305	0	0	63 000	356 802	0	396 800	0	7 000	0	6 060 489
75	Autres produits de gestion courante	0	9 735	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 735
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	100
78	Reprise sur amortissements et provisions	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>161 100</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>176 100</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0</i>	<i>161 100</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>15 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>176 100</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 064 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 064 000,00									
2012-0001	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2011	29/06/2012	25/09/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	4,100	EUR	A	P	O	A-1
2016-0001	BANQUE POSTALE	04/11/2016	06/12/2016	01/04/2017	184 000,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	0,690	EUR	T	C	O	A-1
5324563-BP	CAISSE D'EPARGNE	25/07/2018	26/11/2018	25/02/2019	1 580 000,00	F	Taux fixe à 1.99 %	1,990	2,000	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					30 490,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					30 490,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
2013-0003	Mutualité Sociale Agricole	28/06/2013	17/07/2013	01/08/2014	30 490,00	V	Livret A + (-0.5)	1,250	1,250	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 094 490,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 623 515,37					104 915,41	31 086,59	0,00	2 915,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 623 515,37					104 915,41	31 086,59	0,00	2 915,97
2012-0001	N	0,00	A-1	33 848,73	0,07	F	Taux fixe à 4.1 %	4,100	33 848,73	1 387,85	0,00	0,00
2016-0001	N	0,00	A-1	115 000,00	6,00	F	Taux fixe à 0.69 %	0,690	18 400,00	745,90	0,00	164,79
5324563-BP	N	0,00	A-1	1 474 666,64	27,90	F	Taux fixe à 1.99 %	2,000	52 666,68	28 952,84	0,00	2 751,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		9 708,50					3 180,21	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		9 708,50					3 180,21	0,00	0,00	0,00
2013-0003	N	0,00	A-1	9 708,50	2,58	V	Livret A + (-0.5)	0,000	3 180,21	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 633 223,87					108 095,62	31 086,59	0,00	2 915,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 633 223,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	2017-12-13

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivies de réalisations	5	13/12/2017
L	Frais de recherche et développement	5	13/12/2017
L	Brevets	5	13/12/2017
L	Logiciels	1	13/12/2017
L	Voitures	8	13/12/2017
L	Camions et véhicules industriels	6	13/12/2017
L	Mobiliers	10	13/12/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	10	13/12/2017
L	Matériel informatique	3	13/12/2017
L	Matériels divers	7	13/12/2017
L	Installations et appareils de chauffage	20	13/12/2017
L	Equipements des cuisines	15	13/12/2017
L	Equipements sportifs	15	13/12/2017
L	Installations de voirie	25	13/12/2017
L	Plantations	20	13/12/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	30	13/12/2017
L	Construction sur sol d'autrui	30	13/12/2017
L	Bâtiments légers, abris	15	13/12/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installation élec et télépho.	20	13/12/2017

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		274 300,00	274 300,00	100 000,00	174 300,00
PROVISION POUR RISQUE	0,00		274 300,00	274 300,00	100 000,00	174 300,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		274 300,00	274 300,00	100 000,00	174 300,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		294 076,42	I 294 076,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		109 000,00	109 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 920,00	104 920,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	4 080,00	4 080,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		185 076,42	185 076,42
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	71 100,00	71 100,00
020	Dépenses imprévues	113 976,42	113 976,42

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépendances de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	294 076,42	139 500,89	853 546,66	1 287 123,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 798 215,20	III 2 798 215,20
Ressources propres externes de l'année (a)		860 000,00	860 000,00
10222	FCTVA	860 000,00	860 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 938 215,20	1 938 215,20
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	63 612,00	63 612,00
28033	Frais d'insertion	99,00	99,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	31 089,00	31 089,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	42 733,00	42 733,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	69,00	69,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	341,00	341,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	844,00	844,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	37 295,00	37 295,00
28046	Attributions compensation investissement	26 249,00	26 249,00
28051	Concessions et droits similaires	7 842,00	7 842,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	647,00	647,00
28128	Autres aménagements de terrains	7 279,00	7 279,00
281318	Autres bâtiments publics	21 447,00	21 447,00
28132	Immeubles de rapport	23 994,00	23 994,00
28135	Installations générales, agencements, ..	69 189,00	69 189,00
28138	Autres constructions	17 162,00	17 162,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	634,00	634,00
28151	Réseaux de voirie	60 040,00	60 040,00
28152	Installations de voirie	4 236,00	4 236,00
281532	Réseaux d'assainissement	21 870,00	21 870,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	95,00	95,00
281571	Matériel roulant	4 535,00	4 535,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	960,00	960,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 888,00	5 888,00
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	11 302,00	11 302,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	2 608,00	2 608,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	1 653,00	1 653,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	156,00	156,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	226,00	226,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	14 917,00	14 917,00
28182	Matériel de transport	23 139,00	23 139,00
28183	Matériel de bureau et informatique	48 864,00	48 864,00
28184	Mobilier	31 114,00	31 114,00
28188	Autres immo. corporelles	67 872,00	67 872,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	33 215,20	33 215,20
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 255 000,00	1 255 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 798 215,20	0,00	0,00	993 047,55	3 791 262,75

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 287 123,97
Ressources propres disponibles	IV 3 791 262,75
Solde	V = IV – II (6) 2 504 138,78

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2018-02 BARRAGE AUBUSSON	1 650 000,00	200 000,00	1 850 000,00	864 948,82	850 000,00	135 051,18	0,00
2018-01 PISCINE INTERCOMMUNALE	12 800 000,00	0,00	12 800 000,00	1 319 496,94	6 500 000,00	4 900 000,00	80 503,06

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		59,00	2,00	61,00	41,00	0,00	41,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	1,00	8,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE	A	18,00	0,00	18,00	12,00	0,00	12,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEUR	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2E CLASSE	B	8,00	0,00	8,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		44,00	24,00	68,00	40,00	0,00	40,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	16,00	13,00	29,00	19,00	0,00	19,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	0,00	9,00	9,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	13,00	0,00	13,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		13,00	8,00	21,00	17,00	0,00	17,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL 2E CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATSEM PRINCIPAL 1E CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ATSEM PRINCIPAL 2E CLASSE	C	1,00	5,00	6,00	5,00	0,00	5,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 1ERE CLASSE	B	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ETAPS PRINCIPAL 1E CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		27,00	14,00	41,00	34,00	0,00	34,00
ADJOINT ANIMATION	C	14,00	8,00	22,00	20,00	0,00	20,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE	C	7,00	3,00	10,00	8,00	0,00	8,00
ANIMATEUR	B	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2E CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		152,00	48,00	200,00	140,00	0,00	140,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
- SUBVENTION 2021	AUVERGNE TRAIL NATURE TEAM			2 000,00
- SUBVENTION 2021	CCI AUVERGNE			20 000,00
- SUBVENTION 2021	CONCERTS DE VOLLORE			23 500,00
- SUBVENTION 2021	COUNTRY CLUB			800,00
- SUBVENTION 2021	ARTS JEUX ROLES AUGEROLLES			400,00
- SUBVENTION 2021	ASSOCIATION LA PIECE DU FOND			400,00
- SUBVENTION 2021	ASSOCIATION LA FAYESSOCIATION			300,00
- SUBVENTION 2021	KIOSQUE			1 200,00
- SUBVENTION 2021	ASSOCIATION PASSION NEZ			700,00
- SUBVENTION 2021	LES RENCONTRES ARIOSO			500,00
- SUBVENTION 2021	MAISON DU TOURISME			419 298,00
- SUBVENTION 2021	MAISON DU TOURISME			11 503,00
- SUBVENTION 2021	REGULARISATION 2020			
- SUBVENTION 2021	ESPACE VTT DES BOIS NOIRS			6 495,00
- SUBVENTION 2021	ADSEA			20 000,00
- SUBVENTION 2021	ASSOCIATION DE SYLVICULTEURS			1 000,00
- SUBVENTION 2021	RESERVES SUBV INITIATIVE CITOYENNE			1 100,00
<u>Autres</u>				
- COTISATION AU 6281	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL LIVRADOIS FOREZ			46 818,00
- COTISATION AU 6281	SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL LIVRADOIS FOREZ/GEMAPI			152 318,17
- COTISATION AU 6281	SYNDICAT MIXTE METROPOLE CLERMONT VICHY METROPOLE			12 619,00
- COTISATION AU 6281	SYNDICAT FERROVIAIRE DU LIVRADOIS FOREZ			22 900,00
- COTISATION AU 6281	FRANCE ACTIVE AUVERGNE			1 400,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION RHONE ALPES ENTREPRISE			100,00
- COTISATION AU 6281	ANDES			1 587,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE FRANCE ADCF			4 035,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE			1 820,00
- COTISATION AU 6281	ADIT			3 000,00
- COTISATION AU 6281	PASSEUR DE MOTS			4 000,00
- COTISATION AU 6281	AUVERGNE RHONE ALPES SPECTACLE VIVANT			30,00
- COTISATION AU 6281	LE FUSIBLE			100,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION MASSIF CENTRAL 2028			2 500,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION DES CENTRES DE LOISIRS DU LIVRADOIS FOREZ			320,00
- COTISATION AU 6281	ADHUME ENERGIES ET CLIMAT			34 350,00
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES			500,00

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- COTISATION AU 6281	ASSOCIATION DE GESTION DU SCHEMA DES GENS DU VOYAGE AGSGV63			2 350,00
- COTISATION AU 6281	INITIATIVE THIERS AMBERT CCI			18 779,50
- COTISATION AU 6281	MISSION LOCALE BASSIN THIERS			54 561,07
- COTISATION AU 6281	ARADEL			250,00
- COTISATION AU 6281	LABELS PAVILLON BLEU			2 728,00
- COTISATION AU 6281	TERRITOIRE VELOS			1 872,00
- COTISATION AU 6281	CONSEIL DEPARTEMENTAL SERVICE AGRICULTURE			23 000,00
- COTISATION AU 6281	CONSEIL DEPARTEMENTAL SERVICE FORET			23 000,00
- COTISATION AU 6281	MACEO			2 000,00
- COTISATION AU 6281	AGENCE D'URBANISME			46 952,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

V – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SIEG AU 65548			30,00
SM TRANSPORT URBAIN REGION THIERS			475 192,00
CIAS AU 657362			430 000,00
CENTRE SOCIAL AU 657363			412 728,00
SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE POLITIQUE DE LA VILLE			424 630,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

063-200070712-20210310-20210310_37-DE

Regu le 17/03/2021

V – ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 58

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/03/2021

Présenté par LE PRESIDENT (1),

A THIERS, le 10/03/2021

LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE

A THIERS, le 10/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERNARD TONY PRESIDENT

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.